



Conseil de quartier de Serval - Beg Leguer

Réunion Publique du 17/06/2016

Personnes présentes :

- Anaïs ALASSEUR - Mairie - Interface des Conseils de Quartier
- Christian MEHEUST - élu référent
- Les membres du Bureau : Nicolas DE MONTBEL, Patrick HIPOLLYTE, Yves Clarisse AKOUEGNON, Jean Yves LE PENNEC, Gérard MARCHAND
- Plus une trentaine d'habitants du quartier

1. Rappel de l'Ordre du Jour :

- Présentation des aménagements des bâtiments de Ste Anne (Services Culturels - secteur associatif - médiathèque)
- Présentation des aménagements prévus pour la route de Minihiy à Beg Leguer
- Point sur le chantier de la Maison de Quartier de Serval et aménagements extérieurs
- Présentation de l'aménagement de passages piétons dans le carrefour de Ker Pabu
- Présentation des travaux envisagés suite aux éboulements de la falaise de Beg Leguer
- Questions diverses

2. Echange sur la communication autour des réunions du CQ SBL :

En attendant l'arrivée des autres participants, le président du Bureau interpelle l'assistance au sujet des annonces pour cette réunion, et sur d'éventuelles suggestions pour toucher un maximum de personnes ;

Les deux médias qui doivent être privilégiés : l'affichage (panneau municipaux et commerces) et le mailing aux abonnés à la News Letter (cf site de la Ville, rubrique Démocratie Locale / Conseil de Quartier Serval Beg Leguer / menu de droite avec lien : http://www.ville-lannion.fr/inscription_newsletter.html)

Les insertions dans la presse sont vraiment petites ; mais un autre format serait payant et il n'y a pas d'accord entre la Ville et les journaux à ce sujet ;

3. Aménagements de Ste Anne :

Anaïs ALASSEUR présente le plan des différents niveaux et les affectations des différents locaux ; cette information a été publiée dans la presse ;

Le Service Culturel sera totalement transféré à Ste Anne pour le début octobre ; les locaux seront ouverts vers cette date ;

Q/R : l'ouverture du mur d'enceinte côté rivière sera-t-elle conservée ? Ce n'est pas sûr ; en principe le mur devrait être reconstruit sauf dérogation accordée par les Monuments Historiques pour un accès côté rivière.

Q/R : Qu'est-il prévu pour le stationnement en relation avec les activités transférées à Ste Anne ? Il n'y aura pas de nouveau parking ; il faudra utiliser ceux du quai d'Aiguillon et de Caerphily ; compte tenu de l'étalement horaire des activités, il ne devrait pas y avoir d'engorgement ;

Q/R : Suite à la décision de transféré certaines activités de Savidan vers d'autres lieux que Ste Anne, une question est posée sur l'inventaire des locaux municipaux ; Où en est-on ? Celui-ci n'est pas achevé et il reste des décisions à prendre sur ce qui peut/doit être réhabilité ou vendu.

4. Aménagements Route de Minihiy à Beg Leguer :

Après un bref rappel du problème d'insécurité pour les piétons/ cyclistes dû aux excès de vitesse et la topographie des lieux, et de l'historique des démarches du Comité de Riverains et du Bureau du CQ, , Anaïs ALASSEUR explique les aménagements prévus, et présente un plan allant de l'entrée de Beg Leguer jusqu'au rond-point du Moulin à vent ;

Les grandes lignes de la proposition :

- limiter la largeur de la voie à 5,50m par un marquage latéral et axial, plus réalisation de 6 paires de petits murets agrémentés de plantations et décalés entre côté droit et côté gauche,
- déplacement de l'entrée de Beg Leguer (panneau) pour la rapprocher des premières maisons
- aménagement de plateformes pour les arrêts de bus de chaque côté de la route, et signalisation au sol,
- matérialisation de passages piétons, à hauteur de l'arrêt de bus à proximité du carrefour avec le chemin Ar Saon
- Voir le plan qui sera mis en ligne à côté de ce compte rendu ;

Pour la réalisation, il y aura au moins deux étapes :

- A court terme (été / automne ?), aménagement des plateformes d'arrêt de bus et réalisation des marquages au sol (arrêts de bus et passage piétons), plus pose de plots amovibles là où seront réalisés ultérieurement les murets ;
- Plus tard, lorsque la réfection de la chaussée sera entreprise, réalisation des murets et plantations ; échéance non définie à ce jour ; Pas de date proposée à ce jour ;

Les représentants des riverains et les membres du CQ font part de leur satisfaction sur cette approche globale ;

MAIS ils insistent pour qu'un cheminement piétons / vélos soit aménagé sur un des côtés de la route vu la largeur disponible, en particulier pour que les murets ne deviennent pas des obstacles obligeant ces usagers à se reporter sur la route.

- Ch. MEHEUST confirme que rien n'est prévu à ce stade ; si une réalisation est faite, ce pourrait être sur le modèle de la piste entre le bowling de St Marc et la route de Kermaria.
- Un habitant fait remarquer que la bande ensablée réalisée entre le carrefour du Penker et le carrefour de Ker Pabu est devenue inutilisable à cause de l'empiètement par les voitures

(roulement - stationnement) - Une telle piste sablée doit être protégée (cf rive gauche du Leguer vers quai au sable)

- Autres remarques :
 - Rien n'est fait pour favoriser l'accès cycliste entre Beg Leguer et le futur collège de Ker Huel
 - Les plateformes / bordures de chaussée enherbées ne sont pas entretenues par les riverains et pas non plus par les Services Techniques ; elles deviennent impraticables ;
 - Nota : les membres du Bureau ont aussi redit leur regret que l'implantation d'un radar éducatif ne vienne pas compléter le dispositif (réunion du 18 mai- référence au radar de St Michel en Grève)

5. Les abords de la Maison de Quartier de Serval:

Anais ALASSEUR présente le plan des aménagements autour de la Maison de Quartier, et précise le positionnement des aires de jeux de chaque côté, la nature des jeux (d'un côté ceux remontés de Kervouric, de l'autre un système de poteaux et cordes de hauteur restreinte pour grimper/ escalader). La présence d'un arbre a été une contrainte. Les sols seront couverts en plaques de caoutchouc recyclé (pneus) laissant l'eau de pluie s'infiltrer. L'aire de jeux côté Ouest face à l'accès parking sera protégée par une clôture (confirmé après la réunion) tout comme l'espace engazonné au pignon côté rue du Calvaire.

Nota : une clarification a été apportée : la population tout comme le Bureau du CQ n'ont pas été associés au choix de ces matériels ; la concertation que cherche à établir le CQ concerne une aire de jeux pour addos permettant des activités de ballon / vélo/, en alternative à la cour de l'école. (repris en 8-a ci-dessous)

Les parkings seront réalisés en phase 2, après désamiantage et démontage des préfabriqués. Un total de 66 places sera matérialisé, contre 54 actuellement ;

Deux stationnements à vélos sont prévus : 1 vers l'entrée principale, 1 vers l'accès arrière. Vu la demande pour des abris de vélos protégés (cf précédentes réunions), Ch.MEHEUST informe que cela pose une question budgétaire, et qu'elle pourrait être résolue via des fonds de concours communautaires à négocier auprès de LTC.

Date de livraison de la MQ : Ch.MEHEUST pense que les activités des assos pourraient démarrer dans la nouvelle Maison dès le 15/09 ; Plusieurs personnes émettent des doutes vu l'ampleur des travaux intérieurs et extérieurs restant à réaliser.

Travaux rue du Calvaire : Ch.MEHEUST informe que des travaux de réfection de la conduite d'eau de pluie vont être entrepris en octobre /novembre entre l'impasse de l'école et le rond-point de l'église. Une tranchée de 2m50 de profondeur doit être creusée. La rue sera donc barrée, mais un minimum d'accès serait maintenu pour les riverains (à préciser) ; L'accès à la MQ sera donc difficile d'autant qu'il n'y a pas de possibilités de stationnement à proximité.

Q/R : de l'association Sabaya Tara : aura-t-on un courrier officiel nous informant de la date d'ouverture de la MQ ? A voir avec le Service Culturel

Q/R de l'association Sabaya Tara : pourra t-on réaliser des aménagements dans les placards ? Faire une demande auprès des Services Techniques ; surtout pas de réalisation personnelle ;

Q/R : quid des poubelles ? les bacs seront enterrés (1 verre, 1 recyclage, 1 ordures, 1 cartons) ; Il n'y aura plus de bacs roulants comme à ce jour pour les Restos du Cœur, ils utiliseront les bacs enterrés.

Q/R : quid de l'accès PMR ? Pour les personnes arrivant en voiture, un accès sera disponible depuis le parking par l'extrémité de la noue de collecte des EP. L'association Servel Loisirs fait remarquer que c'est un peu long et qu'il serait préférable d'avoir un espace « dépose minute » dans l'allée avant l'arrêt de bus.

Q/R : Débouché de la rue Hent Bras ar Bourk sur la rue du Calvaire (=carrefour de la Maison De Quartier) : serait-il possible d'y mettre un « STOP » plutôt qu'un « Céder le Passage » ; il a été remarqué un manque de précaution par des usagers s'engageant sur la rue du Calvaire ; A transmettre aux Services Techniques.

6. Carrefour de Ker Pabu / route de Trebeurden – Passages piétons :

Anaïs ALASSEUR présente le plan d'aménagement de ce carrefour avec :

- Le déplacement de l'arrêt de bus (sens Lannion - Pleumeur) pour le situer à hauteur de l'ancien garage.
- La réalisation d'un passage piéton avec traversée piétonne du terre-plein central juste au-dessus du magasin de brocante, soit environ 50m plus bas que l'arrêt de bus dans le sens descendant vers Lannion (voir plan)

Cette traversée piétonne sera correctement éclairée par les lampadaires existants.

Ces travaux sont en attente de l'approbation par les Services du Conseil départemental ;

7. Plage de Beg Leguer – travaux suite à éboulements :

Les éboulements sont le résultat de la conjugaison du ravinement par les eaux de pluie (4 évacuations depuis les parkings) et des fortes vagues ;

Le traitement doit respecter les contraintes inhérentes au classement en zone protégée Natura 2000 ; respect du site, des minéraux et de la flore d'origine ;

Un enrochement, outre un coût élevé, n'aurait pas été une solution pérenne ni respectueuse des contraintes ; Le schéma soumis aux autorités compétentes (Conservatoire du Littoral, ...) traite surtout la cause pluviale :

- Collecte des eaux des parking dans une noue à construire à la place de la partie du parking déjà condamnée par des barrières de sécurité ;
- Traitement de ces eaux par des plantes retenant/transformant les hydrocarbures
- Evacuation en trop plein par un seul émissaire descendant vers la plage, puis diffusion en éventail sous la plage ; dispositif masqué par un repositionnement des blocs éboulés ;

Si le feu vert est donné, les travaux pourraient être réalisés en 2017 ;

8. Questions diverses :

a. Terrain de jeu pour addos à Servel :

L'idée de définir un terrain de jeu pour les addos à Servel, qui soit une alternative à la cour de l'école, et qui permette des activités libres de ballon / vélo/, est toujours sur la table ; L'objectif serait d'avoir un terrain avec un minimum d'aménagement (poteau de basket, bosses à vélo, ...) Cette idée bien que lancée il y a deux ans peut être développée si des personnes intéressées (parents et addos) se manifestent auprès de Yves Clarisse ACKOUEGNON. Plus il y aura d'avis, plus la proposition qui sera soumise à la Municipalité sera forte ;

Contact : Yves-Clarisse ACKOUEGNON : akouegnon@yahoo.com

b. Réfection de la chaussée entre Champ Blanc et la route de Kerbalanec :

La réfection de la couche de surface est devenue impérative pour éviter une dégradation de la fondation de cette chaussée, et donc éviter des travaux plus lourds / plus chers ;

c. Fauchage des talus et bas-côtés :

un habitant fait remarquer que le fauchage tardif aboutit au développement des plantes telles cigüe et rumex ; Ch.MEHEUST rappelle que la fréquence des fauchages a été réduite pour des raisons écologiques et économiques ; Par ailleurs si une zone devient dangereuse à cause des végétaux il est toujours possible d'appeler les Services Techniques pour une intervention ;

d. Rue du Château d'eau :

Il y a une demande pour inverser le sens de circulation au prétexte que la sortie sur la route de Pleumeur est compliquée ; Les avis sont partagés ; pas de quoi prendre une position claire ;

e. Ligne de bus des plages :

Jusqu'à maintenant, le bus des plages ne s'arrêtait pas entre Servel et la plage ; il semblerait qu'il y ait une histoire d'arrêts de bus à Beg Leguer n'appartenant pas au même réseau : Conseil Départemental ou LTC ou ville ; Peut-être que la reprise de tous les réseaux par LTC permettra de résoudre ce problème courtelinesque.

f. Lotissement Kervouric II

La livraison des lots est retardée au 2ème trimestre 2017 ; la viabilisation se fera au premier trimestre ;

g. Circulation autour de l'église et rue Herviou (priorités) :

A revoir lorsque les travaux de Kervouric II seront engagés, au vu de l'augmentation de trafic ;

h. Frelon asiatique - aides :

Plusieurs communes ont signé des conventions avec LTC pour apporter une aide financière lors de la destruction d'un nid en terrain privé ; Lannion va aussi signer une convention ;

i. Compteur Linky de ERDF

Il semblerait que le Syndicat Départemental de l'Electricité (SDE) ait demandé à suspendre le déploiement des nouveaux compteurs dans l'attente de réponses sur les divers questions techniques (ondes électromagnétiques, risque d'incendie, protection des données privées)

j. Service de l'Etat Civil :

Y a-t-il une surcharge du Service suite à la réduction des horaires d'ouverture (économies) et à l'afflux de « touristes » demandant à refaire leur papiers à Lannion plutôt qu'à leur résidence principale (plus rapide - plus simple) ,

Aucun avantage n'est accordé aux non résidents ; Tout le monde doit prendre rendez-vous ;

k. Route de Kerfaout (tour de l'aéroport)

Il est demandé qu'un rappel soit fait aux chauffeurs de camions, notamment LTC, pour une plus grande prudence : vitesse limitée, attention aux cyclistes ;

=====

Merci à tous les participants - Bonnes vacances à toutes et tous ;